

2026: EYCC04

DESTINATAIRES : Gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR)
Conseils d'administration de district des services sociaux (CADDs)

EXPÉDITEURS : Matthew DesRosiers, directeur, Direction du financement
Whitney Wilson, directrice, Direction de la petite enfance
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

DATE : Le 21 juillet 2026

OBJET : **Mises à jour de juillet concernant le financement des services de
garde d'enfants et de la petite enfance en Ontario pour 2026**

Nous vous remercions de votre soutien et de votre leadership continus alors que nous continuons à investir et à progresser dans nos efforts communs pour offrir aux familles de l'Ontario des services de garde d'enfants abordables, accessibles, inclusifs et de haute qualité.

Le Ministère reconnaît le rôle central que continuent de jouer les GSMR/CADDs dans la mise en œuvre du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE) ainsi que leur soutien et le temps et les efforts déployés pour fournir des renseignements additionnels et répondre aux demandes du Ministère dans le cadre de son engagement envers le gouvernement fédéral.

Comme vous le savez peut-être, le gouvernement fédéral a annoncé le 19 juin 2026 un nouvel investissement de 5,4 milliards de dollars pour le SPAGJE à l'échelle nationale, lequel s'échelonnera sur l'exercice financier actuel et le prochain. Nous poursuivons le dialogue avec le gouvernement fédéral pour une mise en œuvre durable du SPAGJE en Ontario, et nous informerons les GSMR/CADDs des développements à mesure que le dialogue se déroule. La présente note de service contient les dernières mises à jour et informations techniques pertinentes pour la planification à l'échelle municipale cette année et les suivantes. Y sont notamment abordés :

- le fonds de renouvellement relatif à la modernisation de la TI pour la garde d'enfants et la petite enfance;
- les allocations supplémentaires accordées aux programmes ON y va en 2026;
- la pérennité de la Subvention pour l'augmentation salariale (SAS) et de la Subvention d'aide aux services de garde en milieu familial (SASGMF);

- le suivi des cibles en matière de places dans le SPAGJE et un léger réajustement;
- le Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) de 2025 et les rapports sur les subventions de démarrage;
- le cadre de production de rapports en lien avec les résultats du Fonds d'innovation;
- la révision des lignes directrices pour clarifier et assurer la transparence des directives du Ministère sur le financement de la garde d'enfants et de la petite enfance et y intégrer de l'information sur l'initiative de modernisation des TI.

Fonds de renouvellement relatif à la modernisation de la TI pour la garde d'enfants et la petite enfance

Comme vous le savez, le Ministère élabore un nouvel outil numérique dans le cadre de l'initiative de modernisation des TI liées à la garde d'enfants et à la petite enfance.

Les GSMR/CADDS et les fournisseurs de services des centres ON y va (y compris les programmes pour l'enfant et la famille ON y va sous gouvernance autochtone) recevront un financement à durée limitée en guise de soutien à la première phase du déploiement du nouvel outil numérique.

Le déploiement du nouvel outil numérique s'échelonnera sur plusieurs années, en quatre phases distinctes qui seront axées sur les éléments suivants :

1. les centres pour l'enfant et la famille ON y va, y compris ceux gérés par des organismes autochtones;
2. la recherche de programmes de garde d'enfants et la soumission de demandes;
3. les places subventionnées : outil d'estimation, soumission de demandes et gestion de cas;
4. les GSMR/CADDS et les centres de services de garde d'enfants agréés, les agences agréées de services de garde en milieu familial et les centres pour l'enfant et la famille ON y va : financement, gestion des contrats et rapports financiers.

Chaque phase sera déployée graduellement. Seuls les GSMR/CADDS qui passent au nouvel outil numérique au cours de cette année recevront le financement de transition prévu pour 2026. Les allocations sont détaillées à l'annexe A.

Une nouvelle section des [Lignes directrices concernant le financement pour la garde d'enfants et la petite enfance](#) (chapitre 3, division 4 : fonds de renouvellement relatif à la modernisation de la TI pour la garde d'enfants et la petite enfance) établit les critères d'admissibilité à ce financement. Note : les critères énoncés au chapitre 3, division 4, correspondent à la première phase du déploiement; ils seront élargis et détaillés lors des phases subséquentes, le cas échéant.

Globalement, les fonds doivent servir à couvrir les dépenses administratives et opérationnelles engagées par les GSMR/CADDS et les fournisseurs de services des centres ON y va dans le cadre de la transition, notamment le temps consacré à la coordination et à la formation, l'élaboration de processus opérationnels internes, la traduction, la migration et la validation des données et l'équipement requis. Dans certains cas, une portion des fonds reçus par les GSMR/CADDS est destinée exclusivement aux fournisseurs de services dans le cadre de la transition.

Le Ministère continuera de diffuser de l'information et des directives à mesure que la transition se déroule et à chaque phase de déploiement.

Si vous avez des questions à propos de ce nouveau financement, veuillez écrire à ITModernization@ontario.ca.

Allocations supplémentaires accordées aux programmes ON y va en 2026

C'est avec plaisir que nous vous informons de nouvelles allocations supplémentaires accordées aux programmes ON y va en 2026. Dans la foulée des fonds annoncés le 25 août 2025, les GSMR/CADDS recevront en 2026 un versement unique de 17,95 millions de dollars pour assurer la stabilité des programmes ON y va et la continuité des services d'apprentissage de haute qualité aux enfants et aux familles.

Les programmes ON y va offrent aux familles un cadre d'apprentissage de haute qualité pour les jeunes enfants et jouent un rôle vital dans leurs collectivités respectives. Ce financement représente les mesures additionnelles prises par le Ministère pour alléger les difficultés rencontrées par les programmes ON y va que lui ont signalé les GSMR/CADDS.

Pour plus d'information sur les allocations supplémentaires, veuillez consulter l'annexe B.

Pérennité de la Subvention pour l'augmentation salariale (SAS) et de la Subvention d'aide aux services de garde en milieu familial (SASGMF)

Ces dernières années, il y a eu une forte augmentation des dépassements budgétaires dans le cadre de la SAS et de la SASGMF. Le Ministère a débloqué des fonds temporaires pour contrer ces pressions budgétaires, le cas échéant. Cependant, ces situations ont donné lieu à des pressions structurelles qui ne pourront vraisemblablement pas être maintenues à long terme, et des changements seront peut-être nécessaires.

Comme il est indiqué dans le document [Chapitre 3, Division 1 : Ligne directrice sur les priorités locales](#), la marge de manœuvre budgétaire doit servir en priorité à couvrir la SAS et la SASGMF afin d'éviter les modifications aux calendriers budgétaires.

Le Ministère reconnaît que les GSMR/CADDS sont des partenaires clés pour assurer le succès du système de services de garde d'enfants agréés de l'Ontario, et que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits jouent un rôle vital auprès des enfants à un moment crucial de leur développement. Le Ministère continue de soutenir le personnel des centres et agences de garde d'enfants.

De plus, l'Ontario poursuivra le dialogue avec le gouvernement fédéral sur l'avenir du SPAGJE dans la province et réitérera que le soutien au personnel est une priorité clé. La province déterminera les mesures à prendre pour assurer la pérennité du financement de la SAS et de la SASGMF selon l'issue de ces échanges.

Cibles en matière de places dans le SPAGJE

L'Ontario garde le cap sur son objectif de création de 86 000 places nettes dans le SPAGJE . Pour soutenir cet objectif, le Ministère surveille de près sa progression et prend les mesures nécessaires. En vue de régler certains enjeux qui ont été signalés, le Ministère a donc procédé à un léger réajustement des cibles totales pour trois GSMR/CADDS.

GSMR/CADDS	Réajustement de juillet 2026	Cibles totales en matière de places dans le SPAGJE
Ville du Grand Sudbury	+71	4 444
Comté de Simcoe	+64	12 993
Municipalité régionale de York	-135	39 348

Les allocations de financement ont également été réajustées en conséquence, tel qu'il est indiqué dans l'annexe B. Les cibles de chaque GSMR/CADDS sont également indiquées à l'annexe C. Pour plus de clarté, ces cibles représentent le nombre de places autorisées qu'il devrait y avoir dans vos régions une fois la phase de croissance achevée.

Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) de 2025 et rapports sur les subventions de démarrage

En mars 2025, le Ministère a accordé une aide financière du Fonds d'infrastructures pour l'AGJE à des projets à but non lucratif dans le but de favoriser l'inclusion des collectivités mal desservies en créant des places dans le SPAGJE. Comme il est indiqué dans le document [Chapitre 5 : Ligne directrice relative aux infrastructures](#), les GSMR/CADDS doivent produire un rapport sur ces fonds et le soumettre au Ministère.

Vous trouverez ci-joint les gabarits de rapports en lien avec le Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2025 et les subventions de démarrage. Ces rapports serviront à l'élaboration de politiques et à la soumission de rapports exigés par le gouvernement fédéral.

Veuillez remplir les gabarits et les soumettre au Ministère, en prenant soin de respecter les éléments suivants :

- Remplir tous les onglets pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 seulement.
- Soumettre les rapports au Ministère au plus tard le **21 août 2026**.
- Inclure l'identifiant du SIFE dans le nom du fichier.
- Envoyer les rapports par courriel à earlyyears.branch@ontario.ca

Il convient de noter que cette demande du Ministère s'ajoute aux exigences énoncées dans la Ligne directrice relative aux infrastructures (parties 1.E et 2.F).

Cadre de production de rapports en lien avec les résultats du Fonds d'innovation

La partie 1.C du document [Chapitre 3, division 2 : Ligne directrice sur le fond d'innovation](#) précise que les GSMR/CADDs doivent remplir des exigences de production de rapport sur les résultats de leurs projets et initiatives en lien avec le fond d'infrastructures, en plus des exigences énoncées au [Chapitre 7 : Exigences en matière de présentation de rapports dans le SIFE](#). Une demande en bonne et due forme pour les rapports sur les résultats et un gabarit normalisé seront envoyés à l'automne 2026.

Le Ministère pourrait exiger des données sur les éléments suivants **pour chaque projet ou initiative** :

- Résumé des activités et de la participation : Décrire les initiatives financées à même le fond d'innovation et les partenaires et parties prenantes qui ont été consultés ou qui ont contribué à l'élaboration et à la prestation des activités (p. ex., citations, exemples, commentaires des participants/sondage, nombre de participants).
- Portée et résultats : Décrire les personnes qui ont reçu du soutien (groupes de participants et portée) et énoncer les principaux résultats, soit l'incidence sur le recrutement, la rétention et le développement de pratiques favorisant l'équité en milieu de travail (p. ex., données qualitatives et quantitatives concises, statistiques utiles).

Nous vous informons de ces exigences maintenant pour vous permettre de planifier la collecte de données.

Révision des lignes directrices

Des clarifications et des renseignements concernant certains enjeux ont été ajoutés aux [Lignes directrices concernant le financement pour la garde d'enfants et la petite enfance](#).

- Chapitre 1 : Il y est précisé que le financement basé sur les coûts peut comprendre des retenues de capacité d'accueil et d'urgence. Il est confirmé qu'il n'y a aucune retenue d'allocation basée sur les coûts en 2026.
- Chapitre 2, Division 2 : Les rôles des GSMR/CADDS responsables de la supervision et de GSMR/CADDS secondaires sont clarifiés en lien avec le financement des fournisseurs actifs, notamment avec les éléments suivants :
 - définitions des termes « nouveau fournisseur actif », « GSMR/CADDS responsable de la supervision » et « GSMR/CADDS secondaire »;
 - les fournisseurs actifs qui se trouvent dans un GSMR/CADDS secondaire continuent de recevoir le complément de croissance jusqu'à ce que le GSMR/CADDS prenne la responsabilité du financement après la date précisée;
 - les GSMR/CADDS secondaires doivent informer les GSMR/CADDS responsables de la supervision de toute allocation de référence et tout complément de croissance versés aux agences concernées.
- Chapitre 2, Division 2 : précisions sur les ajustements en cours d'exercice aux allocations de financement basé sur les coûts, lesquels ne peuvent être appliqués de façon rétroactive, et ce, même s'ils sont fondés sur des corrections antérieures.

Les paramètres et exigences des programmes en lien avec l'initiative de modernisation des TI ont également été mis à jour :

- Chapitre 1 : précisions sur l'incidence du déploiement du nouvel outil numérique sur le financement administratif.
- ***Nouveau*** Chapitre 3, Division 4 : description détaillée du Fonds de renouvellement relatif à la modernisation de la TI (voir ci-dessus).
- Chapitre 6 : utilisation du nouvel outil numérique dans le cadre des programmes et services ON y va.
- Chapitre 7 : précisions sur les exigences en matière de production de rapports en lien avec le Fonds de renouvellement relatif à la modernisation de la TI.

Les versions mises à jour des lignes directrices sur le financement seront publiées [en ligne](#).

Prochaines étapes

Les ententes de paiement de 2026 seront modifiées pour concorder avec les dernières mises à jour détaillées dans la présente note de service, s'il y a lieu, puis elles seront envoyées aux GSMR/CADDS concernés, avec les paiements connexes, dans les prochains mois.

Nous tenons à vous réitérer notre plus sincère gratitude pour votre collaboration continue alors que nous travaillons à renforcer les services de garde d'enfants et les programmes et services pour la petite enfance en Ontario.

Cordialement,

Original signé par :



Matthew DesRosiers
Directeur, Direction du financement



Whitney Wilson
Directrice, Direction de la petite enfance

c.c.: Holly Moran, sous-ministre adjointe, Division de la petite enfance et de la garde d'enfants
Karen Puhlmann, directrice, Direction de la garde d'enfants

Annexe A : Allocations dans le cadre du Fonds de renouvellement relatif à la modernisation de la TI pour la petite enfance en 2026

Identifiant du SIFE	GSMR/CADDS	Pour le GSS	Pour les exploitants;	Total
200	Corporation de la Ville de Brantford	17 773	-	17 773
202	Ville du Grand Sudbury	35 546	22 050	57 596
203	Cité de Hamilton	17 773	-	17 773
205	Corporation de la Ville de Kingston	17 773	-	17 773
206	Corporation de la Ville de London	17 773	-	17 773
208	Corporation de la Ville de Peterborough	17 773	-	17 773
209	Corporation de la Ville de St. Thomas	17 773	-	17 773
210	Corporation de la Ville de Stratford.	17 773	-	17 773
213	Corporation du comté de Bruce	35 546	18 900	54 446
215	Corporation du comté de Grey	35 546	10 500	46 046
217	Corporation du comté de Huron	17 773	-	17 773
220	Comté de Lennox et Addington	35 546	30 450	65 996
221	Comté de Northumberland	35 546	14 700	50 246
222	Comté d'Oxford	17 773	-	17 773
223	Comté de Renfrew	17 773	-	17 773
224	Comté de Simcoe	35 546	38 850	74 396
225	Comté de Wellington	35 546	22 050	57 596
227	Corporation de la municipalité de Chatham-Kent	35 546	10 500	46 046
229	Municipalité régionale de Durham	17 773	-	17 773
231	Municipalité régionale de Niagara	62 205	32 200	94 405
232	Municipalité régionale de Peel	35 546	61 950	97 496
233	Municipalité régionale de Waterloo	17 773	-	17 773
234	Municipalité régionale de York	35 546	66 150	101 696
236	Comtés unis de Prescott et Russell	17 773	-	17 773
300	Conseil d'administration des services du district d'Algoma	17 773	-	17 773
304	Conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste. Marie	17 773	-	17 773
305	Conseil d'administration des services sociaux du district de Timiskaming	17 773	-	17 773
306	Conseil des services du district de Kenora	17 773	-	17 773
307	Conseil d'administration des services sociaux du district de Sudbury-Manitoulin	17 773	-	17 773
308	Conseil d'administration des services sociaux du district de Rainy River	17 773	-	17 773
309	Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay	17 773	-	17 773
	Total	773 125	328 300	1 101 425

Annexe B : Montants totaux des allocations pour 2026 (mis à jour en juillet 2026)

		Montant révisé	Montant inchangé	Montant inchangé	Montant inchangé	Montant inchangé	Montant révisé	Montant inchangé	Nouveau	Montant révisé	Montant révisé
Identifiant du SIFE	GSMR/CADDS	Allocations de financement basé sur les coûts	Fond d'infrastructure de l'AGJE	Allocations de financement des priorités locales	Fond d'innovation	Campagne de promotion des EPE	Programmes ON y va	Gérée par les autochtone	Fond de renouvellement relatif à la modernisation de la TI pour la petite enfance	Allocation de financement administratif	Montants totaux des allocations pour 2026
200	Corporation de la Ville de Brantford	37 310 616	0	6 072 987	142 010	24 978	2 546 050	815 000	17 773	749 129	47 678 543
201	Cité de Cornwall	20 046 332	0	5 321 815	126 304	12 073	2 068 134	0	0	584 563	28 159 221
202	Ville du Grand Sudbury	55 336 009	0	10 271 613	163 373	15 423	4 148 980	117 260	57 596	1 090 849	71 201 103
203	Cité de Hamilton	163 388 857	841 435	32 707 815	288 336	94 342	7 400 026	1 627 615	17 773	3 270 129	209 636 328
204	Corporation de la Cité de Kawartha Lakes	17 235 659	4 006 832	3 389 621	117 724	9 064	1 385 798	0	0	418 772	26 563 470
205	Corporation de la Ville de Kingston	36 267 523	1 717 929	6 261 258	145 671	25 443	3 557 777	0	17 773	733 987	48 727 361
206	Corporation de la Ville de London	147 185 726	2 580 399	23 672 527	245 245	57 737	4 863 197	644 851	17 773	2 488 919	181 756 374
207	Ville d'Ottawa	365 996 766	0	55 826 291	600 311	211 106	12 411 575	2 806 780	0	6 230 564	444 083 393
208	Corporation de la ville de Peterborough	39 966 370	0	6 186 393	148 875	29 414	1 604 928	0	17 773	722 514	48 676 267
209	Corporation de la Ville de St. Thomas	23 064 918	950 621	4 307 931	119 156	15 268	1 408 995	0	17 773	501 579	30 386 241
210	Corporation de la Ville de Stratford.	19 670 369	44 075	2 861 277	115 154	10 584	1 147 354	0	17 773	400 690	24 267 276
211	Cité de Toronto	1 171 100 716	9 246 318	202 444 795	1 157 516	215 697	34 137 632	4 783 607	0	19 163 228	1 442 249 509
212	Corporation de la Ville de Windsor	129 814 553	3 203 896	21 536 438	221 494	76 691	4 479 046	398 000	0	2 189 931	161 920 049
213	Corporation du comté de Bruce	21 894 391	906 996	2 825 644	120 275	7 792	1 170 094	57 755	54 446	395 115	27 432 508
214	Corporation du comté de Dufferin	21 589 464	0	2 495 065	122 220	10 057	988 105	0	0	374 457	25 579 368
215	Corporation du comté de Grey	22 703 599	0	3 876 240	128 806	13 531	1 330 712	72 221	46 046	481 565	28 652 720
216	Corporation du comté de Hastings	34 243 738	0	5 982 549	136 774	19 177	1 818 750	324 625	0	699 233	43 224 846
217	Corporation du comté de Huron	16 558 941	1 903 245	2 450 819	112 621	13 562	1 055 623	0	17 773	334 611	22 447 195
218	Corporation du comté de Lambton	36 684 976	0	8 015 575	134 114	18 091	2 862 563	340 880	0	806 281	48 862 480
219	Comté de Lanark	21 698 180	3 850 493	2 926 548	122 138	15 858	1 168 519	0	0	406 872	30 188 608
220	Comté de Lennox et Addington	11 223 819	0	2 573 601	112 557	11 763	1 060 122	307 509	65 996	338 318	15 693 685
221	Comté de Northumberland	17 392 338	0	3 065 169	118 634	8 754	1 078 126	167 818	50 246	388 237	22 269 322
222	Comté d'Oxford	19 418 534	0	4 063 090	118 830	20 542	1 360 700	63 000	17 773	494 457	25 556 926
223	Comté de Renfrew	25 394 311	1 101 879	4 081 313	125 839	11 515	1 702 058	212 095	17 773	482 811	33 129 594
224	Comté de Simcoe	149 248 454	650 810	18 471 337	234 601	84 260	4 846 657	643 574	74 396	2 243 433	176 497 522
225	Comté de Wellington	82 222 670	2 408 073	9 253 164	164 617	23 644	2 539 498	0	57 596	1 018 794	97 688 056
226	Municipalité de district de Muskoka	13 732 962	324 977	2 388 339	111 437	9 095	1 054 717	0	0	326 288	17 947 815
227	Corporation de la municipalité de Chatham-Kent	31 891 474	3 918 875	7 886 377	131 510	19 084	1 654 983	151 786	46 046	723 188	46 423 323

		Montant révisé	Montant inchangé	Montant inchangé	Montant inchangé	Montant inchangé	Montant révisé	Montant inchangé	Nouveau	Montant révisé	Montant révisé
Identifiant du SIFE	GSMR/CADDS	Allocations de financement basé sur les coûts	Fond d'infrastructure de l'AGJE	Allocations de financement des priorités locales	Fond d'innovation	Campagne de promotion des EPE	Programmes ON y va	Gérée par les autochtone	Fond de renouvellement relatif à la modernisation de la TI pour la petite enfance	Allocation de financement administratif	Montants totaux des allocations pour 2026
228	Corporation du comté de Norfolk	17 814 209	0	4 180 330	123 698	12 662	1 349 528	833 000	0	470 795	24 784 222
229	Municipalité régionale de Durham	227 829 460	215 367	29 319 742	386 236	75 636	5 713 018	259 485	17 773	3 337 751	267 154 468
230	Municipalité régionale de Halton	234 781 911	0	24 691 407	356 666	93 008	5 306 597	0	0	2 996 849	268 226 438
231	Municipalité régionale de Niagara	142 686 013	2 258 930	20 228 225	205 830	83 267	5 104 206	267 091	94 405	2 230 174	173 158 141
232	Municipalité régionale de Peel	582 772 647	5 359 251	79 435 974	496 171	231 704	15 177 126	239 356	97 496	8 146 641	691 956 366
233	Municipalité régionale de Waterloo	204 597 130	6 210 589	24 969 978	310 291	141 990	5 274 413	300 000	17 773	3 198 233	245 020 397
234	Municipalité régionale de York	505 144 141	2 601 606	61 851 295	618 650	145 930	11 836 238	0	101 696	6 903 142	589 202 698
235	Comtés unis de Leeds et Grenville	26 544 546	1 121 762	3 896 817	128 763	10 181	1 277 396	0	0	492 646	33 472 111
236	Comtés unis de Prescott et Russell	25 550 899	0	4 273 240	127 187	23 365	2 335 524	0	17 773	585 044	32 913 032
300	Conseil d'administration des services du district d'Algoma	12 451 991	2 260 511	2 588 852	110 009	10 150	1 430 502	0	17 773	317 484	19 187 272
301	Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane	24 214 680	0	5 526 002	120 423	20 573	2 602 993	137 060	0	564 014	33 185 745
302	Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	27 286 839	0	5 507 116	127 230	5 000	2 630 726	1 078 561	0	606 754	37 242 226
303	Conseil d'administration des services sociaux du district de Parry Sound	9 007 478	525 897	2 778 744	107 524	9 374	1 420 240	295 364	0	323 459	14 468 080
304	Conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste. Marie	24 595 351	0	3 972 435	121 444	12 290	1 991 446	1 905 646	17 773	453 343	33 069 728
305	Conseil d'administration des services sociaux du district de Timiskaming	10 150 462	0	3 606 351	114 377	5 496	1 339 018	422 118	17 773	357 386	16 012 981
306	Conseil des services du district de Kenora	36 539 139	7 062 130	3 995 691	113 168	7 358	2 007 990	3 235 809	17 773	474 231	53 453 289
307	Conseil d'administration des services sociaux du district de Sudbury-Manitoulin	13 055 211	1 502 562	3 607 147	111 174	6 396	1 880 872	320 650	17 773	353 693	20 855 478
308	Conseil d'administration des services sociaux du district de Rainy River	11 447 567	0	1 981 431	107 079	7 172	1 383 441	989 784	17 773	242 799	16 177 046
309	Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay	38 686 245	0	7 262 820	127 938	13 903	2 958 791	1 177 410	17 773	720 143	50 965 023
TOTAL : PROVINCE		4 927 438 184	66 775 458	754 889 188	9 500 000	2 000 000	179 870 784	24 995 710	1 101 425	80 833 095	6 047 403 844

Annexe C : Nouvelles cibles en matière de places dans le SPAGJE – juillet 2026

Identifiant du SIFE	GSMR/CADDS	Totaux
	ONTARIO	375 111
200	Cité de Brantford	3 888
201	Cité de Cornwall	2 001
202	Ville du Grand Sudbury	4 444
203	Cité de Hamilton	14 159
204	Cité de Kawartha Lakes	1 563
205	Cité de Kingston	3 238
206	Cité de London	12 709
207	Ville d’Ottawa	32 833
208	Cité de Peterborough	3 438
209	Cité de St. Thomas	1 890
210	Cité de Stratford	1 732
211	Cité de Toronto	68 949
212	Cité de Windsor	10 302
213	Comté de Bruce	1 736
214	Comté de Dufferin	1 927
215	Comté de Grey	1 931
216	Comté de Hastings	3 096
217	Comté de Huron	1 269
218	Comté de Lambton	3 309
219	Comté de Lanark	1 730
220	Comté de Lennox et Addington	1 224
221	Comté de Northumberland	1 480
222	Comté d’Oxford	1 932
223	Comté de Renfrew	1 904
224	Comté de Simcoe	12 993
225	Comté de Wellington	4 769
226	Municipalité de district de Muskoka	1 068
227	Municipalité de Chatham-Kent	2 653
228	Comté de Norfolk	1 706
229	Municipalité régionale de Durham	19 327
230	Municipalité régionale de Halton	19 377
231	Municipalité régionale de Niagara	11 868
232	Municipalité régionale de Peel	40 428
233	Municipalité régionale de Waterloo	20 689
234	Municipalité régionale de York	39 348
235	Comtés unis de Leeds et Grenville	2 251
236	Comtés unis de Prescott et Russell	2 965
300	Conseil d’administration des services du district d’Algoma	846
301	Conseil d’administration des services sociaux du district de Cochrane	1 834
302	Conseil d’administration des services sociaux du district de Nipissing	2 340
303	Conseil d’administration des services sociaux du district de Parry Sound	681
304	Conseil d’administration des services sociaux du district de Sault Ste. Marie	1 596
305	Conseil d’administration des services sociaux du district de Timiskaming	584
306	Conseil des services du district de Kenora	2 039
307	Conseil des services du district de Manitoulin-Sudbury	663
308	Conseil d’administration des services sociaux du district de Rainy River	470
309	Conseil d’administration des services sociaux du district de Thunder Bay	1 932